

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0443.136.382	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **NRJ BELGIQUE SA**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Chaussée de Louvain**

N°: **775**

Code postal: **1140**

Commune: **Bruxelles 14**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0443.136.382**

DATE **25-10-18** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **15-05-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **56** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.1, 6.8, 6.11, 6.17, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire
(nom et qualité)
Marc Vossen
Administrateur Délégué

Signataire
(nom et qualité)
Philippe Fourel
Président du Conseil

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL 0429.501.944

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00009

Mandat : 18-05-18- 21-05-21

Représenté par :

1. Van Bavel Alexis

Woluwedal 18 , 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

, Numéro de membre : A01874

VOSSEN MARC

Jean Massart 11, 1040 Bruxelles 4, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

NRJ GROUP SA

Boileau 22, 75016 Paris, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

Représenté par :

1. FOUREL PHILIPPE

Allée du Merle 79 , 69890 La Tour de Salvagny, France

NRJ SAS

Boileau 22, 75016 Paris, France

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 15-05-20- 19-05-23

Représenté par :

1. TODESCHINI PIERRE

Chemin du Gay 690 , 69490 Dareize, France

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.004.740</u>	<u>1.341.919</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	8.023	54.156
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	308.737	349.783
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.745	2.936
Mobilier et matériel roulant		24	306.992	345.071
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		1.776
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	687.980	937.980
Entreprises liées	6.15	280/1	680.000	930.000
Participations		280		
Créances		281	680.000	930.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	7.980	7.980
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.980	7.980

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>8.263.750</u>	<u>7.260.327</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.810.353	3.482.549
Créances commerciales		40	2.789.728	3.461.274
Autres créances		41	20.625	21.275
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	1.000.000	1.000.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.000.000	1.000.000
Valeurs disponibles		54/58	4.437.538	2.760.383
Comptes de régularisation	6.6	490/1	15.859	17.395
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	9.268.490	8.602.246

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	7.694.923	6.666.947
Capital	6.7.1	10	350.000	350.000
Capital souscrit		100	350.000	350.000
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	35.000	35.000
Réserve légale		130	35.000	35.000
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	7.309.923	6.281.947
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>1.573.567</u>	<u>1.935.299</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.021.581	1.317.569
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	771.520	1.018.032
Fournisseurs		440/4	771.520	1.018.032
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	250.061	299.537
Impôts		450/3	147.216	211.942
Rémunérations et charges sociales		454/9	102.845	87.595
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	551.986	617.730
TOTAL DU PASSIF		10/49	9.268.490	8.602.246

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	11.088.257	10.990.415
Chiffre d'affaires	6.10	70	10.521.445	10.299.142
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	566.812	690.352
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		921
Coût des ventes et des prestations		60/66A	9.559.613	9.279.890
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	8.626.297	8.353.269
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	779.009	699.794
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	138.382	157.449
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	-22.220	-5.621
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	38.145	74.999
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	1.528.644	1.710.525

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	5.623	4.139
Produits financiers récurrents		75	5.623	4.139
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	5.623	4.139
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	1.224	996
Charges financières récurrentes		65	1.224	996
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.224	996
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	1.533.043	1.713.668
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	505.067	533.053
Impôts		670/3	505.067	533.053
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	1.027.976	1.180.615
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	1.027.976	1.180.615

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	7.309.923	6.281.947
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.027.976	1.180.615
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	6.281.947	5.101.332
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	7.309.923	6.281.947
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.275.105
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.275.105	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.256.944
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	10.138	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.267.082	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>8.023</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxx	360.443
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	360.443	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8123P	xxxxxxxxxxxxxxx	324.448
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	35.995	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	360.443	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	83.993
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	477	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	84.470	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	81.057
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.668	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	82.725	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>1.745</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.693.791
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	50.727	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.744.518	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.348.721
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	88.805	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.437.526	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>306.992</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	60.455
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	60.455	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	58.679
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	1.776	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	60.455	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	_____	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	_____	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	930.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	250.000	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	680.000	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.980
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	7.980	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société de droit commun, une société momentanée ou une société interne.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
Nos'Energie GIE Chaussée de Louvain 775 1140 Bruxelles 14 Belgique 0827.580.838	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	1.000.000	1.000.000
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	1.000.000	1.000.000
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
			Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
charges à reporter			15.349
intérêts courus			509

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	350.000
(100)	350.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions
 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	350.000	38.764
8702	XXXXXXXXXXXXXX	38.764
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

NRJ S.A. 99,99% (38.763 actions)

NRJ Group S.A. 0,01% (1 action)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	105.019
Dettes fiscales estimées	450	42.196

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	102.845

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

redevances

électricité antenne

location immeubles

produits à reporter

Exercice	
	351.263
	100.856
	99.472
	395

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	17	16
9087	14,4	12,6
9088	24.422	21.514
620	575.463	516.697
621	143.488	129.727
622	4.176	4.176
623	55.882	49.194
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	285	30.576
Reprises	9113	22.505	36.197
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	28.616	74.999
Autres	641/8	9.529	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096	1	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,5	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.008	1.071
Frais pour l'entreprise	617	38.962	19.419

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		921
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		921
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		921
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690	(-)	
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621	(+)/(-)	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691	(-)	

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	492.361
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	450.165
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	42.196
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	12.705
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	12.705
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Codes	Exercice
9134	492.361
9135	450.165
9136	
9137	42.196
9138	12.705
9139	12.705
9140	
	136.114
	5.206

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
intérêts notionnels

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.794.042	1.815.663
9146	2.509.487	2.566.255
9147	120.984	112.943
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	57.600
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

obligations contractuelles futures résultant des contrats leasing parc automobile

40.311

préavis résultant de contrat de locations immeubles

38.161

préavis résultant de contrat de prestataires

406.955

préavis résultant de contrat de diffusions

53.827

préavis résultant de contrat de location d'actif incorporel

9.862

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	680.000	930.000
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	680.000	930.000
Créances	9291	23.857	12.000
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	23.857	12.000
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	128.256	337.494
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	128.256	337.494
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431	3.396	2.500
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	15.930
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *~~

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *

L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés:

Nihil

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

NRJ GROUP S.A.
Rue Boileau 22
75016 Paris, France

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

NRJ GROUP SA
Rue Boileau 22
75016 Paris, France

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

NRJ GROUP SA
Rue Boileau 22
75016 Paris, France

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

I. Frais d'établissement :

- Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
 - Frais d'émissions d'emprunts
 - Frais de restructuration
- Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

II. Immobilisations incorporelles :

Types d'investissements et amortissements :

- Autres logiciels : linéaire 5 ans
- Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
- Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)

Justification de nos goodwill :

* En 2010, la fusion de la Towercast SA et de Régie Networks Belgique SA avec NRJ Belgique SA a dégagé un goodwill. (amorti en 10 années)

L'amortissement en 10 ans se justifie également par la durabilité de ces investissements, et le temps nécessaire à leur rentabilisation (art.3:39 § 1er AR du 29/4/2019).

- Autres immobilisations incorporelle : linéaire 5 ans
- Titres : 20 ans

III. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.

- Terrain : non amorti
- Bâtiments industriels : linéaire/dégressif 20 ans
- Bâtiments administratifs : linéaire/dégressif 20 ans
- IT Hardware servers : linéaire 3 ans
- IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
- IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
- Matériels Audios Emetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
- Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
- Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
- Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
- Mobilier : linéaire 10 ans
- Matériel Roulant : linéaire 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Autres matériels : 3 ans
- Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

IV. Immobilisations financières :

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.

VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

X. Comptes de régularisation

- Les charges à reporter, c'est-à-dire les proratas de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.
- Les produits acquis, c'est-à-dire les proratas de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.
- Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

PASSIF

X. Comptes de régularisation

- Charges à imputer, c'est-à-dire les proratas des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.
- Produits à reporter, c'est-à-dire les proratas de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.
- Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

RESULTAT

RÈGLES D'ÉVALUATION

Chiffre d'affaire

Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

* Concernant le plan de fréquence :

Le 12 juillet 2019, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a officiellement rendu ses décisions relatives au plan de fréquences FM et DAB+ ; il a attribué un réseau communautaire à NRJ. NRJ a obtenu un réseau pour 9 ans. IPM (pour DH Radio) a introduit un recours en extrême urgence devant le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat a décidé de suspendre en extrême urgence les décisions du CSA notamment pour l'attribution d'un réseau à NRJ.

Il faut savoir que le recours en annulation introduit par IPM SA devant le Conseil d'Etat est dirigé à l'encontre du CSA et non de NRJ. NRJ a fait intervention volontaire dans cette affaire pour faire valoir ses droits en tant qu'attributaire du réseau radiophonique A4.

NRJ ne sera donc pas directement visé par l'arrêt à intervenir mais un arrêt en annulation des décisions d'attribution prises par le CSA pourrait conduire aux hypothèses suivantes :

1. Retrait par le CSA des autorisations litigieuses en cours de procédure, à la lecture des mémoires des différentes parties et du rapport de l'Auditeur, et adoption de nouvelles décisions d'attribution dûment motivées (dans cette hypothèse, l'autorisation de NRJ devrait être confirmée vu son bon positionnement dans le processus d'évaluation) ;

2. Annulation d'une partie des autorisations concernées par le recours de IPM (confirmation des autorisations octroyées à Contact et NRJ en meilleure position d'attribution : sur les 4 réseaux en jeu, NRJ est en 2ème position)

3. Annulation de toutes les autorisations concernées par le recours de IPM et lancement d'un nouvel appel d'offres auquel NRJ participera et concourra à l'obtention du même réseau ;

Dans le cas d'un lancement d'un nouvel appel d'offres, nul doute que de nombreux obstacles réglementaires, juridiques et techniques ralentiront cette nouvelle procédure d'attribution de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à une nouvelle attribution avant plusieurs années.

Pendant cette période, NRJ bénéficiera de la tolérance administrative et continuera à occuper et exploiter son réseau à l'instar de Contact, DH Radio, FUN Radio.

Malgré les incertitudes inhérentes relatives à tout litige, le risque pour NRJ, dans les 3 ans à venir, n'est donc pas tant de voir son autorisation annulée et la continuité de la société mise en question (puisqu'elle peut poursuivre l'exploitation du même réseau) mais bien de devoir participer à un nouvel appel d'offre et d'intervenir dans les litiges qui pourraient entourer celui-ci.

* Evénements post-clôture :

En 2020, l'épidémie de Covid-19 aura un impact sur le chiffre d'affaires et donc le résultat de la société.

Néanmoins, la société a mis en place du chômage économique et diverses économies afin de diminuer au maximum cet impact.

La santé financière de notre entreprise permettra de passer à travers cette crise sans mettre en péril l'activité.

Par ailleurs, les conséquences de cette épidémie n'ont pas d'impact significatif sur la situation financière de la société établie au 31 décembre 2019.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

NRJ Belgique S.A.
SOCIÉTÉ ANONYME
Chaussée de Louvain 775
1140 EVERE
BCE 0443.136.382
RPM BRUXELLES

NRJ Belgique**RAPPORT DE GESTION**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DU 15 MAI 2020.**SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL 2019****CONSEIL D'ADMINISTRATION** (AG de fin de mandat)

NRJ Group SA représentée par M. Philippe Fourel (2020) **Président du Conseil d'administration**
NRJ SAS représentée par M. Pierre Todeschini (2020) **Vice-président du Conseil d'administration**
M. Marc Vossen (2020) **Administrateur délégué**

COMMISSAIREPricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,
représentée par M. Alexis Van Bavel (2021)**Commissaire***Messieurs,*

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice social 2019 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

A. CHIFFRES-CLES

L'exercice 2019 se clôture avec un bénéfice net de 1.028 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 1.181 K€ en 2018. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 1.529 K€, contre un résultat positif de 1.711 K€ en 2018.

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SOCIAL 2019**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de NRJ Belgique est en légère hausse par rapport à 2018.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****AUDIENCE**

Sur l'année 2019, NRJ obtient une part de marché de 5,7%*, sur la cible « ensemble 12 ans et plus », à comparer à 6,1%** en 2018.

NRJ voit sa part d'audience légèrement baisser en passant de 8.4%** en 2018 à 8.3%* en 2019. Chaque jour, 347.899 auditeurs* sont à l'écoute de NRJ.

Sa durée d'écoute est en recul et passe de 103*** en 2018 à 93** en 2019.

Sources :

*CIM RAM 2019 (W.2019 - janvier-décembre) - PDM, PDA, ATL - Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche 0h - 24h

**CIM RAM 2018 (W.2018 - janvier-décembre) - PDM, PDA, ATL - Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche 0h - 24h

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Concernant notre prêt au G.I.E. Nos'Energies de 680 K€ :

Le risque de réduction de valeur a été jugé inexistant au regard des prévisions de trésoreries établies par le GIE.

C. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent compte du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

ACTIF : 9.268 K€, contre 8.602 K€ à fin 2018

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 8 K€ contre 54 K€ à fin 2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 309 K€, contre 350 K€ à fin 2018

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 688 K€, contre 938 K€ à fin 2018

Ces comptes incluent principalement le prêt (680 K€) au G.I.E. Nos'Energies.
Il y a eu un remboursement de 250 K€ en 2019.

CREANCES A UN AN AU PLUS : 2.810 K€, contre 3.483 K€ à fin 2018

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 1.000 K€, comme 2018

VALEURS DISPONIBLES : 4.438 K€, contre 2.760 K€ à fin 2018

COMPTES DE REGULARISATION : 16 K€, contre 17 K€ à fin 2018

PASSIF : 9.268 K€, contre 8.602 K€ à fin 2018

CAPITAUX PROPRES : 7.695 K€, contre 6.667 K€ à fin 2018

DETTES A UN AN AU PLUS : 1.022 K€, contre 1.318 K€ à fin 2018

COMPTES DE REGULARISATION : 552 K€, contre 618 K€ à fin 2018.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****RESULTAT D'EXPLOITATION : 1.529 K€ contre 1.711 K€ en 2018**

CHIFFRE D'AFFAIRES : 10.521 K€, contre 10.299 K€ en 2018

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires hors échanges publicitaires a augmenté de 2,32 % suite à une augmentation de nos recettes nationales.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 567 K€, contre 690 K€ en 2018

Ce poste inclut essentiellement des revenus divers commerciaux, promotionnels et de production, des refacturations de frais et des produits de télématique.

AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS : 0 K€, contre 1 K€ en 2018

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 9.560 K€, contre 9.280 K€ en 2018

- Biens et services : 8.626 K€, contre 8.353 K€ en 2018. Ce montant inclut nos charges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont augmenté de 4,45 %.

Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitances, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 779 K€, contre 700 K€ en 2018.
- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 116 K€, contre 152 K€ en 2018.
Amortissements : 138 K€ (157 K€ en 2018) ; réductions de valeurs -22 K€ (-6 K€ en 2018) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2018)
- Autres charges d'exploitation : 38 K€, contre 75 K€ en 2018.
Cette diminution est principalement due à une diminution des pertes sur créances.

RESULTAT FINANCIER : 4 K€, contre 3 K€ en 2018

Le résultat financier est positif du fait de la comptabilisation d'intérêts sur le prêt au G.I.E. Nos'Energies et sur des créances commerciales.

RESULTAT NET : 1.028 K€, contre 1.181 K€ en 2018**D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019**

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 6.281.947,15 €.

Le résultat net de l'exercice 2019, après amortissements et impôts, s'élevait à 1.027.975,43 €,

le Conseil d'administration propose de reporter ce bénéfice.

Le montant du bénéfice reporté s'élèverait alors à 7.309.922,58 €.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION****E. MENTIONS LEGALES (ART 3:6 du Code des Sociétés et des associations)****RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS**

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale et celle de notre groupement affilié, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas au courant de quelque litige significatif qui justifierait une provision.

- Concernant le plan de fréquence :

Le 12 juillet 2019, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a officiellement rendu ses décisions relatives au plan de fréquences FM et DAB+ ; il a attribué un réseau communautaire à NRJ. NRJ a obtenu un réseau pour 9 ans. IPM (pour DH Radio) a introduit un recours en extrême urgence devant le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat a décidé de suspendre en extrême urgence les décisions du CSA notamment pour l'attribution d'un réseau à NRJ.

Il faut savoir que le recours en annulation introduit par IPM SA devant le Conseil d'Etat est dirigé à l'encontre du CSA et non de NRJ.

NRJ a fait intervention volontaire dans cette affaire pour faire valoir ses droits en tant qu'attributaire du réseau radiophonique A4.

NRJ ne sera donc pas directement visé par l'arrêt à intervenir mais un arrêt en annulation des décisions d'attribution prises par le CSA pourrait conduire aux hypothèses suivantes :

1. Retrait par le CSA des autorisations litigieuses en cours de procédure, à la lecture des mémoires des différentes parties et du rapport de l'Auditeur, et adoption de nouvelles décisions d'attribution dûment motivées (dans cette hypothèse, l'autorisation de NRJ devrait être confirmée vu son bon positionnement dans le processus d'évaluation) ;
2. Annulation d'une partie des autorisations concernées par le recours de IPM (confirmation des autorisations octroyées à Contact et NRJ en meilleure position d'attribution : sur les 4 réseaux en jeu, NRJ est en 2ème position)
3. Annulation de toutes les autorisations concernées par le recours de IPM et lancement d'un nouvel appel d'offres auquel NRJ participera et concourra à l'obtention du même réseau ;

Dans le cas d'un lancement d'un nouvel appel d'offres, nul doute que de nombreux obstacles réglementaires, juridiques et techniques ralentiront cette nouvelle procédure d'attribution de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à une nouvelle attribution avant plusieurs années. Pendant cette période, NRJ bénéficiera de la tolérance administrative et continuera à occuper et exploiter son réseau à l'instar de Contact, DH Radio, FUN Radio.

Malgré les incertitudes inhérentes relative à tout litige, le risque pour NRJ, dans les 3 ans à venir, n'est donc pas tant de voir son autorisation annulée et la continuité de la société mise en question (puisqu'elle peut poursuivre l'exploitation du même réseau) mais bien de devoir participer à un nouvel appel d'offre et d'intervenir dans les litiges qui pourraient entourer celui-ci.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE

En 2020, l'épidémie de Covid-19 aura un impact sur le chiffre d'affaires et donc le résultat de la société. Néanmoins, la société a mis en place du chômage économique et diverses économies afin de diminuer au maximum cet impact. La santé financière de la société permettra de passer à travers cette

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS****RAPPORT DE GESTION**

crise sans mettre l'activité en péril. Par ailleurs, les conséquences de cette épidémie n'ont pas d'impact significatif sur la situation financière de la société établie au 31 décembre 2019.

AUTRE MENTIONS LEGALES

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers. Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations (art.523 du Code des sociétés) n'a été signalé à la société en 2019.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.

Vous aurez également, conformément au Code des sociétés et des associations, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2019.

Vous aurez enfin à vous prononcer sur le renouvellement des mandats des Administrateurs.

Le 30 avril 2020,

Le Conseil d'administration,

Signé électroniquement par
Connective eSignatures de la
part de Marc Vossen
(+32475684443)
Date : 30/04/2020 17:40:51
Signé avec le code SMS à
usage unique: 504921

Marc VOSSEN
Administrateur-délégué

Signé électroniquement par
Connective eSignatures de la
part de Pierre Todeschini
(+33610563650)
Date : 30/04/2020 15:09:43
Signé avec le code SMS à
usage unique: 409452

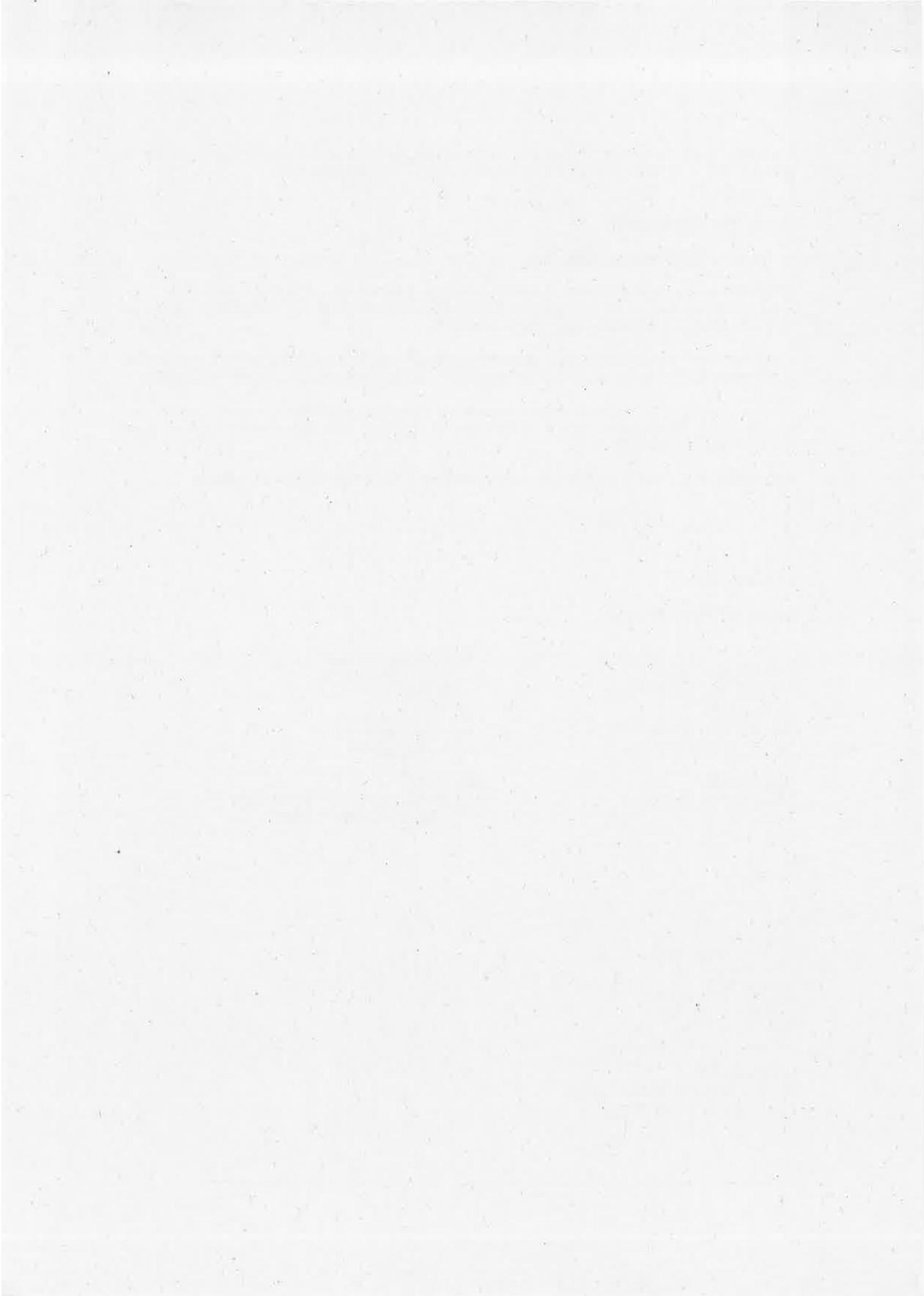
NRJ SAS
Représentée par Pierre TODESCHINI
Administrateur et Vice-Président

Signé électroniquement par
Connective eSignatures de la
part de Philippe Fourel
(+33610564091)
Date : 30/04/2020 15:10:39
Signé avec le code SMS à
usage unique: 904936

NRJ Group SA
Représentée par Philippe FOUREL
Administrateur et Président

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

RAPPORT DE GESTION



RAPPORT DES COMMISSAIRES



NRJ BELGIQUE SA

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale
des actionnaires sur les comptes annuels pour
l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Le 7 mai 2020

RAPPORT DES COMMISSAIRES**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NRJ BELGIQUE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de NRJ Belgique SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 18 mai 2018, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 11 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 9.268.490,33 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 1.027.975,43.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et pas encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Observation – Evénement postérieur à la date de clôture de l'exercice**

En ce qui concerne la pandémie du COVID 19, nous attirons l'attention sur le point E du rapport de gestion ("Faits Survenus après la clôture") et sur l'annexe C 6.20 ("Autres informations à communiquer dans l'annexe") des comptes annuels. Le conseil d'administration y émet son avis que, bien que les conséquences de cette pandémie pourraient avoir un impact significatif sur les activités de la Société en 2020, ces conséquences n'ont pas d'effet significatif sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2019. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités du conseil d'administration**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020, du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019 et des statuts de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020 et du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES**Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations à partir du 1 janvier 2020 et du Code des sociétés jusqu'au 31 décembre 2019.

Sint-Stevens-Woluwe, le 7 mai 2020

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
représenté par



Alexis Van Bavel
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES
TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT
INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	11,4	7,0	4,4
Temps partiel	1002	5,2	3,8	1,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	14,4	9,1	5,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	19.687	12.269	7.418
Temps partiel	1012	4.735	3.702	1.033
Total	1013	24.422	15.971	8.451
Frais de personnel				
Temps plein	1021	627.975	391.368	236.607
Temps partiel	1022	151.034	118.087	32.948
Total	1023	779.009	509.454	269.555
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	12,6	7,9	4,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	21.514	13.350	8.164
Frais de personnel	1023	699.794	434.240	265.554
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	11	6	14,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	11	6	14,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	6	4	8,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	6	4	8,5
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	5	2	6,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	5	2	6,3
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11	6	14,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.008	
Frais pour l'entreprise	152	38.962	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	2	5	5,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	2	5	5,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	2	4	4,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	2	4	4,3
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	2	4	4,3
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	2
Nombre d'heures de formation suivies	5802	49	5812	8
Coût net pour l'entreprise	5803	4.682	5813	748
dont coût brut directement lié aux formations	58031	3.919	58131	344
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	763	58132	404
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	3	5831	6
Nombre d'heures de formation suivies	5822	43	5832	85
Coût net pour l'entreprise	5823	971	5833	2.875
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	3	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	1.747	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	8.805	5853	